**L’évaluation positive**

<https://mat71.cir.ac-dijon.fr/3243-evaluation-positive/>

**la synthèse des acquis :**

Au terme de la dernière année de scolarisation à l’école maternelle, une synthèse des acquis scolaires de l’élève est établie, selon le modèle national fixé par l’arrêté du ministre chargé de l’éducation nationale mentionné au troisième alinéa de l’article D. 321-10. Cette synthèse est renseignée par l’équipe pédagogique du cycle 1. Elle est transmise à l’école élémentaire lors de l’admission de l’élève en première année du cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, et communiquée aux parents ou au responsable légal de l’élève.

 <https://mat71.cir.ac-dijon.fr/3241-synthese-des-acquis-scolaires-de-fin-de-gs/>

**Le carnet de suivi des apprentissages**

exemples et proposition d’un carnet

<https://mat71.cir.ac-dijon.fr/3242-carnet-de-suivi-des-apprentissages/>